AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (8)ItemJean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 12 juillet 1865

# Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 12 juillet 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation2 p. (88r, 89v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 12 juillet 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45329

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>12 juillet 1865</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Denisart, Alfred</u>
Lieu de destination14, cloître Saint-Honoré, Paris

## **Description**

RésuméSur l'emploi de chef comptable des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin répond aux questions posées par Denisart dans sa lettre du 10 juillet 1865 : les appointements du chef de comptabilité sont de 400 F par mois ; il n'accorde plus de gratifications de fin d'année car elles finissent par apparaître comme un droit acquis ; il envisage d'accorder aux travailleurs et travailleuses un droit de participation aux bénéfices ; le chef de comptabilité pourra prendre son logement au Familistère mais il en paiera le loyer ; la prise de poste aura lieu au plus tard le 1er août 1865, alors que Denisart semble vouloir arriver plus tard pour pouvoir bénéficier d'une gratification dans son emploi actuel. Il propose à Denisart de lui rembourser ses frais de déménagement s'il venait immédiatement à Guise.

#### **Mots-clés**

Conditions de travail, Déménagement, Emploi, Familistère, Finances d'entreprise, Finances personnelles, Fonderies et manufactures "Godin", Habitations, Réformes Lieux citésGuise (Aisne) – Familistère

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023

68 russinate la vatur de chaun pour a quelle Nant not son dessir it not son interes pai presque toujours accord dis quatification fin dannie je me le firei jules une for donnie ette est wanderie womme un comme une disgrace dil de me vient pase dishent am wars in Survey marche worther down bur dans vive con droit de participation proportion a and appointments it salvines de chause do pursonnes attachies a busine mais pergine a quis in wit ainsi he womptables me fount plus and wither thereithers In bear on resum to a frame pour mois sont les duels Trais pour les quels je mengage a legure du chef de complabilité a partir de son avide in appointments ge down les offer dous prembury logement a votre chois an Jamiles Your in prayering to louger amon tout he authors Rabifants for me downies per down faire produce la gratification and to du por aunt prostour. It previous por a down kunder demain dit down workman if me semble down diffich que atte qualification soit occurre so dester depart doct the un statalle who me down governettrait In denice you dans become du meis d'asut, a delai pourroit modifier tous Puilly me faire part in toke resolution par to wereview it agrees mes groupoutes intitite